

TRAFIC DE DROGUES DANS LE SECTEUR DE LA PÊCHE ARTISANALE DANS LE SUD COMOË EN CÔTE D'IVOIRE

DAGO Michèle-Ange

Maitre-Assistant Institut d'Ethno-sociologie Université Félix Houphouët-Boigny

Résumé

L'étude menée dans la région du Sud Comoé se veut une contribution à la réflexion sur la lutte contre le trafic de drogues en croissance en Côte d'Ivoire, dans le secteur de la pêche artisanale. La portée de ce travail est de montrer comment les trafiquants, grâce à leurs caractéristiques culturelles et économiques, entretiennent des représentations sociales et les stratégies favorables au développement du trafic dans la région.

Mots clés : trafic de drogues, pêche artisanale, opportunité économique, solidarité mécanique, stratégies

Abstract

The study conducted in the South Comoé region is intended as a contribution to the reflection on the fight against growing drugs trafficking in Côte d'Ivoire, in the artisanal fishing sector. The scope of this work is to show how traffickers, thanks to their cultural and economic characteristics, maintain social representations and strategies favorable to the development of trafficking in the region.

Keywords: drugs trafficking, artisanal fishing, economic opportunity, mechanical solidarity, strategies

I. INTRODUCTION

La pêche constitue un enjeu vital pour l'Afrique car un quart de la population active du continent vit de l'activité. Elle contribue à hauteur de 1,25 % du PIB africain, soit 2 milliards par an. De même, la filière est une source d'emploi pour sept millions de personnes (CMAF, 2020) et le poisson représente près de la moitié de la nourriture d'origine animale consommée par les populations côtières du Golfe de Guinée (Saliou, 2016). Cette zone maritime qui s'étend du Sénégal à l'Angola réunit 19 Etats côtiers, se distingue par l'importance du flux en approvisionnement stratégique qui le traverse, tels que les navires commerciaux, les navires de pêches (Saliou, *ibid*). Mais cette richesse économique, écologique et la position géographique du Golfe de Guinée font de la région un espace convoité, en proie à la criminalité maritime notamment le trafic de drogue (Yapo, 2013). En effet, le trafic des drogues est un commerce international illicite comprenant la culture, la fabrication, la distribution et la vente de substances interdites par la loi (ONUDC, 2010). Cette pratique n'est pas sans conséquences dans les espaces impliqués car, l'irruption des stupéfiants dans un territoire national renforce l'économie rentière. De ce fait, les élites étatiques, dans leur compétition pour partager la rente, oublient de travailler à des politiques économiques efficaces (Julien, 2011). De même, l'arrivée des stupéfiants va de pair avec une accélération de la circulation des armes, une augmentation d'armes au sein des populations (Julien, *ibid*). Aussi, son entrée dans la zone induit-elle des cas de richesses spontanées qui lui sont liées et créent des modèles d'identification pour des générations d'hommes, parfois confrontées à un marasme économique. Dans ces conditions, les trafiquants éprouvent moins de difficultés à trouver des volontaires qui y voient des opportunités économiques de plusieurs années de labeur (Julien, *op.cit*). Pourtant, dans un monde de plus en plus interdépendant, l'Afrique de l'Ouest avec sa façade maritime, est devenue une importante zone de transit dans l'acheminement des drogues illicites produites en Amérique du Sud et en Asie en direction de l'Europe (WACD, 2014). En effet, sur 5, 7 tonnes de cocaïne saisies de Janvier à Septembre 2007 en Afrique, 99% ont été réalisées en Afrique de l'Ouest (ONUDC, 2007). L'office des Nations-Unies contre la Drogue et le Crime estime que 35 tonnes de Cocaïne transitent chaque année vers la zone à destination d'Europe, pour un coût d'achat de 1,3 milliard d'euros (Saliou, *op.cit*). La Côte d'Ivoire figure parmi ces pays transit, avec sa façade maritime s'étendant sur 550 kilomètres et un plateau continental de 11.000 kilomètres. Ainsi, le pays n'échappe pas au trafic de drogue sur ses côtes car en 2019, 30 balles de cannabis, soit environ 2 tonnes sont saisies par la cellule anti-drogue du Port Autonome d'Abidjan à Mondoukou, dans la sous-préfecture de Bassam. Cette

quantité de drogue a été interceptée à bord de 3 pirogues (www.fratmat.info). Pour juguler ce fléau, des stratégies de coopération internationales déjà engagées par la Côte d'Ivoire, sont renforcées. Le pays fait partie des neuf états Ouest-Africains bénéficiant de l'appui français dans le cadre du projet de lutte contre le trafic de stupéfiants ; projet sur trois ans, financé à hauteur de 190 000 euros pour l'année 2019 (République française, 2020).

D'autre part, les services de lutte ivoiriens contre la drogue accentuent les opérations de contrôle et de sécurisation du pays. Ce qui se solde par la saisie de 280, 258 tonnes de drogue pour l'année 2019 (CILAD, 2020). En dépit de tous ces efforts institutionnels et opérationnels déployés, le trafic de drogue dans les régions côtières demeure une réalité. En témoigne la saisie de la plus importante quantité de cocaïne saisie par les services compétents en 2020, soit 411 kilogrammes de cocaïne. Ladite quantité est également interceptée dans une pirogue, dans les eaux ivoiriennes, par la marine (www.fratmat.info, ibid). Cette récurrence des saisies de drogue dans les pirogues, suscite des interrogations sur l'implication des acteurs du secteur dans le trafic de drogue. L'objectif de ce travail est donc d'analyser l'implication des pêcheurs dans le trafic de drogue dans le Sud-Comoé. Ainsi, le travail se structure en trois parties : i) les caractéristiques sociales des piroguiers ; ii) les représentations sociales du trafic de drogue ; iii) les stratégies déployées par ces derniers.

II. METHODOLOGIE

L'étude a été menée dans la région du Sud Comoé. Ladite région couvre une superficie de 7.627 Km² pour 642.620 habitants (INS, 2014). Limitée au nord par la région de l'Indenié- Djuablin, au sud par l'Océan Atlantique et le Ghana, à l'Est, encore par le Ghana, à l'Ouest par le District d'Abidjan et la région de la Mé, la région du Sud –Ouest est un carrefour et de transit entre la Côte d'Ivoire et le Ghana. Elle est traversée par l'axe routier Abidjan-Lagos et dispose de 1 500ha de bas-fonds et 82 696hectares de forêts classées ainsi que d'un parc national de 550 ha. Le réseau hydrographique y est varié car la région possède 12 lagunes dont la lagune Aby, 4 fleuves tel la bia, qui héberge les barrages hydroélectriques d'Ayamé, la comoé, la Tanoé et la Toumanguié. Elle bénéficie également d'un littoral d'environ 86 km qui s'étend de Grand-Bassam jusqu'à la frontière du Ghana. Concernant les aspects socioéconomiques, le Sud Comoé est le deuxième pôle économique de la Côte d'Ivoire après Abidjan, du fait de la présence de nombreuses usines. La pêche y est également une activité importante (INS, ibid). La collecte des données y a été effectuée grâce à notre participation à une étude antérieure d'envergure nationale portant sur le circuit du trafic de la drogue en Côte d'Ivoire en juillet 2019. Ladite étude avait permis d'identifier les acteurs impliqués dans la gestion du phénomène dans la région. Ainsi, du fait du caractère répréhensible du trafic de drogue et de la qualité des informations recherchées, la méthode qualitative a été privilégiée. Elle concerne les discours des acteurs soumis à entretien et les textes recueillis grâce à une recherche documentaire. Sous ce rapport, les acteurs impliqués dans la gestion du phénomène notamment des responsables de la police maritime et de la brigade de lutte contre la drogue dans la région, ont été soumis à entretien, afin de recueillir leurs avis sur les caractéristiques sociales des piroguiers impliqués dans le trafic de drogue dans la région et les stratégies déployées par ces derniers pour leur échapper. Des piroguiers répondant à ces critères d'inclusion ont été également interrogés afin de saisir leurs représentations sociales de l'activité et leurs stratégies de contournement des dispositifs sécuritaires. De même, des leaders communautaires et autorités coutumières ont été soumis à entretien afin de recueillir leurs avis sur l'usage de la pirogue dans le trafic de drogue dans la région.

Ainsi, un échantillonnage par boule de neige a permis d'interroger 7 responsables sécuritaires, 3 piroguiers trafiquants, 8 leaders communautaires, deux membres de la chefferie, de novembre 2019 à février 2021. Après la triangulation des données ayant permis de déterminer les ressemblances et les disparités entre les discours, les résultats suivant ont été obtenus.

III. RESULTATS

L'analyse de l'implication des pêcheurs dans le trafic de drogue dans le Sud Comoé s'appuie sur les caractéristiques sociales des piroguiers trafiquants, les représentations sociales de ces derniers sur le trafic et les stratégies de contournement des dispositifs sécuritaires mobilisées par ceux-ci.

III.1. Les caractéristiques sociales des piroguiers trafiquants

Les entretiens mettent en évidence une origine culturelle homogène et une expérience avec la pêche, partagée par les trafiquants.

III.1.1. Une origine culturelle homogène.

Les entretiens effectués décrivent une origine culturelle homogène. En témoigne les propos de T.G., responsable d'un service de sécurisation des plans d'eau en ces termes : « *les piroguiers qui transportent la drogue peuvent être de la région ou du Ghana. Mais ce sont des personnes qui connaissent la zone parce que dans la plupart des cas, résident dans un village ou une commune côtière de la Côte d'Ivoire* ».

Ce discours présente l'implication de plusieurs nationalités dont celle du pays, dans le transport de la drogue. Aussi, montre-t-il que la plupart vit en Côte d'Ivoire. Mais C.F., membre d'une chefferie villageoise précise : « *c'est vrai qu'il y'a des jeunes autochtones mais également des non-ivoiriens comme des Ashantis, des Ewé parmi les trafiquants avec la pirogue* ». C'est d'ailleurs ce que confirme M.H, leader communautaire à Grand-Bassam quand il affirme que « *c'est une situation regrettable à laquelle nous assistons. Les autochtones sont de plus en plus impliqués dans le trafic de drogue. Ils utilisent leurs pirogues pour transporter la drogue sur la lagune. Ils le font avec les jeunes du Ghana voisin avec qui ils font la navette entre nos localités et le Ghana* ».

La région du Sud-Comoé comprend les départements de Aboisso, Adiaké, Grand-Bassam et Tiapoum avec pour ethnies les agni-sanwi, les abouré, les Ehotilés, les Essouman, les N'Zima et les Adouvoulé (INS,2014). Comme le montre ces discours, ces ethnies constituent les peuples autochtones dont sont issues les piroguiers trafiquants. Quant aux ashantis, ils sont une population d'Afrique de l'Ouest vivant au Ghana. Ils font partie du grand groupe Akan, groupe culturel d'origine des peuples autochtones du Sud-Comoé. Les ashantis parlent le twi, une des langues Akan appartenant au groupe des langues Kwa (Deveau, 2005). Sous ce rapport, les autochtones du Sud-Comoé et les Ashantis sont issus du même grand groupe ethnique bien qu'issus de pays différents. Les Ewé sont des immigrants venus du Ghana après 1950 (Surroca, 1971), tout comme les Akans de Côte d'Ivoire et les Ashantis. Cette situation témoigne encore de la même origine culturelle des individus identifiés comme impliqués dans le trafic de drogue à la pirogue dans le Sud-Comoé, en dépit des différents pays dont –ils sont issus.

III.1.2. Une expérience avec la pêche, partagée par les trafiquants

Les entretiens menés auprès des individus impliqués dans le trafic de drogue montrent que ces derniers ont une expérience avec la pêche. En effet, K.E. trafiquant de drogue affirme à ce propos :

« *C'est vrai que la pirogue appartient à mon oncle. Mais il est un peu âgé. Donc c'est moi qui l'utilise pour la pêche et les courses de la famille.* »

Ces propos montrent que la pêche constitue une source d'approvisionnement visant à satisfaire aux besoins alimentaires de la famille. L'exercice de la pêche comme activité par les trafiquants est également perceptible à travers les propos de G.F. trafiquant de drogue qui dit que :

« *Depuis mon enfance, je suis dans la pêche. Au début, je suivais les aînés auprès de qui j'ai appris le métier. Aujourd'hui je ne connais que la pêche qui a été toute ma vie. Je suis propriétaire de ma pirogue qui est mon instrument de travail.* »

L'activité apparaît ainsi comme la compétence professionnelle de cet enquêté. Avec son matériel de travail qu'est la pirogue, la pêche se confond à l'histoire de ce dernier, à sa vie car elle constitue une institution à laquelle il a été socialisé. Mais la pêche fait parfois partie du passé d'autres individus comme le met en évidence les propos de N.Y également trafiquant de drogue, quand il soutient que : « *j'ai exercé la pêche quand j'étais petit. Je le faisais avec la famille ou des amis pour passer le temps et avoir un peu d'argent. C'est à cette époque que j'ai appris à maîtriser la pirogue. La pêche n'a jamais été mon métier car je suis commerçant de produits divers depuis que je suis grand. C'est mon métier. La pirogue que j'ai actuellement n'est pas à moi, je l'emprunte* ». L'on comprend alors que la pêche constitue un métier pour les uns et ne représente qu'un passage, une formation pour d'autres. Mais ces différentes situations les dotent d'aptitudes, de connaissances sur la gestion et la mobilité de la pirogue sur les plans d'eau. C'est ce que confirme T.E, leader communautaire quand il déclare que : « *tous les jeunes qui servent de passeurs à la drogue sur la pirogue ne sont pas forcément des pêcheurs. Mais ce sont des gens qui connaissent la pirogue parce qu'à un moment donné de leur vie, ils ont exercé la pêche comme la plupart des jeunes autochtones qui vivent dans nos villages lagunaires.* ». En Côte d'Ivoire, les villes de Grand-Bassam (Moossou, Mondoukou, Azuretti), Adiaké et Assinie font partie des principaux lieux de débarquement de la pêche artisanale (Coulibaly, 2010). Ce qui facilite l'acquisition de l'expérience des populations locales pour cette activité. De ce fait, ces derniers disposant de matériaux de pêche tels que la pirogue et le filet, et maîtrisant les aptitudes requises pour se mouvoir sur les plans d'eau, s'en servent pour intégrer les réseaux de trafic de drogue.

III.2. Les représentations sociales du trafic de drogue

La représentation sociale est une réalité subjective, représentée, c'est-à-dire appropriée par l'individu ou le groupe, reconstruite dans son système cognitif, intégrée dans son système de valeurs dépendant de son histoire et du contexte social et idéologique qui l'environne. Et c'est cette réalité appropriée et restructurée qui constitue pour l'individu la réalité même (Abric, 1994).

Pour les trafiquants de drogue à la pirogue interrogés, le trafic de drogue est un moyen de reconversion économique et l'expression d'une solidarité.

III.2.1. Le trafic de drogue comme une opportunité économique

Selon les enquêtés, le trafic de drogue est une opportunité économique. C'est ce qu'explique K.E. trafiquant de drogue quand il affirme que :

« Lorsque qu'on convoie le produit d'un endroit à un autre, ce n'est pas gratuit. Pour moins d'une à deux heures d'activité, on peut s'en sortir avec 200 à 500 000 franc, parfois même plus, selon la quantité transportée. Quel travail peut me permettre d'avoir autant d'argent dans la région ? ».

Ces propos témoignent du niveau de satisfaction procuré par le trafic de drogue en tant qu'opportunité économique. Mieux, cette source de revenu apparaît comme le moyen lucratif par excellence dans ladite région. C'est ce que déplore T.G., responsable d'un service de sécurisation des plans d'eau quand il explique que :

« Ici, ils sont nombreux, ceux qui ne fatiguent plus pour exercer une activité décente. L'agriculture, la pêche sont devenues un passe-temps. L'activité principale qui permet d'avoir l'argent rapidement, c'est le trafic de drogue. C'est vraiment inquiétant ». Mais M.H, leader communautaire justifie cette reconversion économique constatée en ces propos : « ils disent que la pêche et les autres activités économiques ne rapportent pas grand-chose, ils préfèrent se débrouiller comme ça, malgré les risques »

Si la pêche est l'activité privilégiée de ces groupes installés autour des lagunes, elle tend à être reléguée au second rang par ces mêmes populations qui privilégient le travail de la ville et l'agriculture du fait de la présence de quelques terres vacantes à exploiter (Cormier, 1983). Mais, les données de terrain ci-dessus montrent que le trafic de drogue constitue une activité émergente dans la région car perçue comme source certaine de revenus par les trafiquants, elle favorise une ruée vers elle.

III.2.2. Le trafic de drogue, expression de la solidarité mécanique

La solidarité mécanique est une forme de cohésion sociale fondée sur la similitude des comportements des individus et des valeurs de la société ; c'est la cohésion sociale des sociétés peu différenciées traditionnelles où la conscience collective d'appartenir au groupe prime (Durkheim, 1893). Le trafic de drogue dans la région du Sud- Comoé met en évidence cette solidarité mécanique entre communautés. C'est ce qu'affirme N.Y trafiquant de drogue qui dit que :

« Au Ghana, il a des drogues qui ne sont pas interdites. Ça fait que leur marché est saturé et le prix du produit y est insignifiant. En tant que leurs frères ivoiriens, nous les aidons à amener leurs marchandises là où les prix sont bons ».

Ce témoignage est confirmé par T.E, leader communautaire en ces termes :

« Le Ghana n'a pas vraiment de frontière avec la Côte d'Ivoire car nous partageons parfois les mêmes villages, nous parlons la même ethnique. Ce sont nos frères. Leurs problèmes sont nos problèmes et vice-versa ».

Ces propos mettent en évidence une interdépendance, impact socioéconomique de l'homogénéité culturelle des groupes vivants aux frontières des deux pays limitrophes. Cette interdépendance à l'origine de la solidarité mécanique est également mise en évidence par les propos de T.G., responsable d'un service de sécurisation des plans d'eau qui dit que :

« Les villages sont tellement rapprochés que les populations exercent plusieurs activités ensembles. On a l'impression ici que c'est une population issue du même pays. Et ne comptez pas sur eux pour dénoncer l'attitude suspecte d'un tel ou d'un tel. C'est la loi du silence total, alors que dans notre métier, le renseignement est déterminant ».

Le trafic de drogue suscite l'entraide entre communautés ; ce qui minimise les risques pour le trafiquant d'être appréhendé par les services de sécurité. Sous ce rapport, cette représentation du trafic de drogue en tant que manifestation de la solidarité, participe à convaincre les acteurs impliqués de se maintenir dans leur activité, aussi répréhensible soit-elle.

III.3. Les stratégies mobilisées par les acteurs.

Les stratégies mobilisées par les trafiquants concernent les techniques d'approvisionnement et d'acheminement de la drogue

III.3. 1. Les techniques d'approvisionnement en drogue

Les techniques d'approvisionnement sont l'ensemble des actions coordonnées qui permettent la collecte de la drogue par la pirogue afin de son acheminement.

Les données de l'enquête mettent en évidence le lieu d'approvisionnement des piroguiers. En effet, G. F. trafiquant de drogue affirme que :

« La marchandise est stockée dans la grande forêt derrière la lagune que vous voyez là, le temps qu'on aille la récupérer. »

L'accès à ce lieu d'approvisionnement nécessite certains acquis. C'est ce que confirme les propos de N.Y. en ces termes :

« Celui qui ne maîtrise pas la pirogue ne peut arriver là où on va chercher la drogue. Et puis, il faut aussi maîtriser cette forêt pour ne pas perdre le temps ; parce que le temps compte beaucoup. ».

Ses propos sont confirmés par un responsable des services de lutte contre la drogue dans la région quand il dit que :

« Vous savez, il y'a des mangroves le long de notre littorale. Derrière ceux-ci, se trouve le Ghana. La drogue part du Ghana et est cachée dans les mangroves. Ainsi, le piroguier du réseau ivoirien, une fois que les informateurs lui précisent le lieu, se met en route pour la collecte de sa marchandise. Nous le savons grâce à un système de renseignements local ».

Ce discours met en évidence une coordination entre piroguiers du Ghana et ceux de la Côte d'Ivoire. De même, il montre que la mangrove, interface entre les deux pays, sert de point relais pour l'approvisionnement. La mangrove se définit comme des forêts impénétrables des régions côtières tropicales, constituées de palétuviers étroitement enchevêtrés (Larousse, 2020). En Côte, les mangroves longent le littoral d'Est en Ouest, d'Assinie-Mafia à Bliéron. De cette forêt, il ne reste qu'une trentaine de kilomètre carré en 2013 contre 500 km² en 1970 du fait de la déforestation, (Ouattara et Cecchi, 2021). Malgré cette disparition progressive de la mangrove, elle demeure un atout considérable pour les trafiquants, du fait de son caractère enclavé. Mieux, elle apparaît comme un trait d'union entre trafiquants Ghanéens et ceux du Sud Comoé.

III.3.2. Les techniques d'acheminement de la drogue

Ces techniques sont les actions permettant d'échapper au dispositif de sécurité déployé sur le littoral. Celles-ci sont décrites par les services de lutte contre la drogue. En effet, C. L., responsable de service de lutte contre la drogue, quand il explique que :

« L'acheminement de la drogue se fait nuitamment. Vu que les pêcheurs capturent leurs poissons la nuit, c'est difficile de faire la différence entre un pêcheur en activité et un trafiquant qui achemine sa marchandise. C'est comme si l'on dispersait ses forces ».

Se confondre aux pêcheurs en imitant leur rythme de travail constitue une technique d'acheminement de la drogue. C'est cette situation que déplore également K. P. membre de service de lutte contre la drogue lorsqu'il dit que :

« La pêche se pratique loin des rives, la nuit. C'est la même stratégie qu'utilise les trafiquants. Ils vont se ravitailler loin des rives et rentrent dès l'aube pour fournir leur réseau qui les attendent dans la localité côtière qu'ils auront définie. Sans coopération locale, c'est vraiment un parcours du combattant de les identifier. ».

Ce discours montre que la pirogue apparaît comme le moyen essentiel de camouflage, de dissuasion, par excellence, utilisé par les trafiquants pour se soustraire des systèmes de surveillance des plans d'eau. En Côte d'Ivoire, les pirogues représentent les engins et embarcations de pêche. Sur un parc piroguier total de 11 392 pirogues de pêche, le Sud Comoé en dispose de 1 511 (Uemoa, 2013). Ainsi, le plan d'eau dans la région met en scène cet effectif en activité ; parmi lequel il y'a des trafiquants à identifier. Cette difficulté pour les services de sécurisation, devient un atout pour les trafiquants dans l'acheminement de leur produit. Ce qui dénote de l'efficacité de cette technique déployée par ces derniers.

Le trafic de drogue dans le secteur de la pêche dans le Sud Comoé témoigne du choix rationnel opéré par les acteurs qui y sont impliqués. En effet, au regard de leurs objectifs, des opportunités pour y parvenir et de leurs coûts notamment les difficultés qui se présentent, les piroguiers ont fait le choix de s'investir dans le trafic de drogue. Pour preuve, l'accessibilité de la pirogue due au fait qu'elle soit la propriété ou empruntée par le piroguier, conjuguée aux compétences de la conduire, acquises au cours de la socialisation et la récurrence des activités de pêche dans la région, opportunité de camouflage du trafic, constituent des opportunités qui les amènent à opter pour cette activité, aussi répréhensible soit-elle.

IV. DISCUSSION

Cette étude montre que les trafiquants de drogue demeurent dans le secteur de la pêche pour en pratiquer un autre, pourtant répréhensible. Le trafic de drogue dans le secteur de la pêche apparaît comme une activité alternative dans le secteur, du fait des logiques sociales qui les légitiment.

Vanga (2007) remarque une reconversion des pêcheurs Abouré Ehè et Ossouhon dans le département de Grand-Bassam. Pour l'auteur, ces peuples se sont orientés progressivement vers d'autres activités économiques selon leurs catégories. Ainsi, constate l'auteur, pendant que les hommes s'intègrent dans l'agriculture notamment la culture de l'hévéa et du palmier à huile, certains jeunes sont devenus des exploitants de palétuviers et d'arbres forestiers sur les rives, tandis que d'autres parmi eux, ont opté pour la ville pour un mieux-être professionnel ou scolaire, grâce à l'aide d'un parent. Cette reconversion des pêcheurs s'explique par la baisse de la rentabilité de la pêche, du fait de la fermeture de l'embouchure de Grand-Bassam en 1955 ; fermeture a eu pour conséquence, la perte de la salinité de la lagune ; avec pour corollaire l'envahissement de la lagune dans les années 80, par des végétaux aquatiques, rendant ainsi difficile et inefficace la pratique de la pêche. L'on comprend avec Vanga (ibid) que la raréfaction des ressources halieutiques conduit à une

reconversion des pêcheurs de Grand-Bassam. Cette contribution nous est d'un apport considérable car elle nous éclaire sur les logiques de la reconversion professionnelle des pêcheurs, notamment l'accroissement de leurs revenus. Au regard de cet enjeu économique, Kokoreff (2000) relève le paradoxe du trafic des drogues qui pour lui, en dépit de son caractère répréhensible, constitue un facteur de paix sociale. L'auteur affirme que la persistance d'un marché de drogue dans une zone nécessite une maîtrise du territoire notamment un mode de régulation interne de ce trafic. Mais il reconnaît que la pacification de la cité, elle-même a son revers. En effet, selon l'auteur, l'approvisionnement, le transport, la distribution et la revente au détail sont eux-mêmes générateurs de violences. Il explique que les pratiques qui relèvent du grand banditisme, les luttes de territoires, les homicides ou violences, les expéditions punitives, les suicides déguisés, les intimidations, les insultes, les menaces les agressions physiques, les dégradations matérielles, les règlements de compte constatés contribuent à y installer une ambiance de violence et de peur. Dans cette mesure, l'auteur dépeint les conséquences sociales du trafic de drogue. Cette position laisse entrevoir les dangers d'un marché ou d'une activité économique illicite. D'ailleurs, INBC (2002), remarque que l'économie illicite entrave la croissance économique à long terme. Selon la structure, en se basant sur le cas du trafic de drogue illicite, l'impact économique de ce trafic est de courte durée. L'auteur en veut pour preuve le cas de la culture du cocaïer en Bolivie, au Pérou et en Colombie dans les années 80-90. Alors que la culture de cette drogue était en forte progression, l'on a assisté à la régression de la croissance économique, jusqu'à devenir négative à la fin de la décennie. C'est le même constat que fait l'organisation en Asie du Sud-Est, sur la production du pavot à opium. De plus, la structure affirme qu'il existe des données suffisantes sur l'Afghanistan, premier producteur mondial d'opiacés illicites dans les années 90, qui mettent en évidence l'impact négatif des drogues illicites sur l'économie. La structure remarque qu'au lieu d'une croissance économique, ce pays a sombré dans des guerres civiles alimentées par cette économie illicite en pleine croissance. Par ailleurs, dans la même période, le Pakistan et l'Iran qui sont parvenus à réduire considérablement leur production de pavot illicite affichaient des taux de croissance économique positifs. Pour le Pakistan, ce taux s'élevait à 6,3% par an, soit un taux supérieur au taux mondial de l'époque de 3, 4 % par an.

Pourtant cette économie illicite gagne du terrain dans les régions en voie de développement. Elle y fait désormais partie des sources de revenus comme le montre la présente étude à travers le cas des trafiquants de drogue ayant une expérience avec la pêche. Dans cette dynamique, Blachère (2018) présente d'autres profils sociaux favorables au trafic de drogue. En se basant sur la ville de Saint-laurent-du Maroni, commune française d'outre-mer, dans le département guyanais, l'auteure affirme que la liste des candidats circulerait dans les collèges et lycées, car, poursuit-elle, cette localité est en proie à la misère et la surpopulation, une femme a entre 8 et 10 enfants. C'est pourquoi, selon Blachère (op cit), le profil type des recruteurs de trafiquants demeure les personnes vulnérables et attirés par l'argent facile. Cette affirmation de l'auteur lève le voile sur la situation d'emploi précaire initiale des trafiquants et de l'opportunité d'en sortir à travers la vente de drogue ; du fait de sa relative facilité. L'auteure en veut pour preuve les stratégies déployées par ces trafiquants sur les voies routières, notamment aux frontières. Elle explique qu'en Saint-laurent-du Maroni, c'est un réseau constitué de guetteurs et de passeurs qui achemine la marchandise. Pendant que les guetteurs observent le va et vient des douaniers, ils communiquent à coups de clins d'œil et de jeux de mains avec les passeurs. Selon l'auteure, ces derniers sont caractérisés par des indices suivants : ils ont peu de bagages, parfois pas, avec un sac à dos et des baskets neuves. Quant à la voie aérienne, poursuit l'auteur, les stratégies déployées sont tout autre. En effet, les trafiquants, communiquent très peu entre eux, mangent peu, boivent à peine alors qu'ils se lèvent régulièrement pour s'enfermer aux toilettes. Toutes ces stratégies mises en évidence témoignent de l'organisation déployées dans le trafic de drogue, qu'il soit aérien, routier ou maritime : des stratégies basées sur la dissimulation afin de passer inaperçus.

V. CONCLUSION

En définitive, le trafic de drogue dans la région du Sud-comoé apparaît comme une opportunité économique et la manifestation de la solidarité envers des groupes culturels auxquels s'identifient les acteurs y étant impliqués. Ainsi, ces derniers déploient des stratégies provenant de leur expérience commune avec la pêche ; rendant les dispositifs sécuritaires inefficaces. Mais la littérature existante sur le lien entre cette économie illicite et la croissance économique laisse entrevoir l'impact négatif de cette activité sur l'économie nationale. Cette littérature montre d'ailleurs que les économies illicites participent à la régression économique des pays et ne saurait être un marché comme les autres. Pour le pays qui aspire à l'émergence, le trafic de drogue ne saurait demeurer une alternative économique. C'est pourquoi, au regard des données fournies par ce travail, des efforts visant à renforcer la sécurisation de ce plan lagunaire constituent une priorité. Cette étude se veut une contribution à la réflexion sur la lutte contre le trafic de drogue en croissance dans le pays.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- [1]. ABRIC, J.C, (1994), *Pratiques sociales et représentations*, Paris : PUF 2ème édition 1997.15ème Conférence Internationale des Statisticiens du Travail (CIST) en1993
- [2]. -Blachère E. (2018), *Guyane : dans l'enfer des mules de la drogue*, le 19/09/2018 à 01 h 30, www.parismatch.com
- [3]. -CMAF (2020), *les enjeux de la pêche artisanale en Afrique de l'Ouest* ; [https:// cm-af.org](https://cm-af.org)
- [4]. -Cormier M.C. (1983), *la pêche en Côte d'Ivoire*, mise au point des connaissances et perspectives, *Mémoire de DEA*, de 3eme cycle de Géographie soutenu à l'Université de Paris X Nanterre en juin, Géographe ORSTOM sous la direction de P. Pelissier
- [5]. -INS (2014), *Recensement Général de la Population et de l'Habitat*, <https://www.ins.ci> consulté le 12 juin 2022
- [6]. -International Narcotic Control Board (2002): *Report of the International Narcotics Control Board for 2002*, INBC
- [7]. -Julien S. (2011), Le Sahel comme espace de transit des stupéfiants. Acteurs et conséquences politiques », in *Hérodote*, numéro 142, pages 125-142
- [8]. -Kokoreff M. (1998), L'économie de la drogue : des modes d'organisation aux espaces de trafic, in les *Annales de Recherche Urbaine*. Numéro 78, Echanges/ surfaces
- [9]. -Kokoreff M. (2000), Faire du business dans les quartiers. Eléments sur les transformations socio-historiques de l'économie sur les stupéfiants en milieux populaires. Le cas des départements des Hauts-de-Seine, in *Déviance et Société*, volume 24-Numero 4 pp 403-423
- [10]. -Ouattara, A. ; Cecchi P. (2021), Etat des lieux et conservation des mangroves en Côte d'Ivoire, *Vulnérabilité des Sociétés et Des Milieux Côtiers et Estuariens d'Afrique de l'Ouest*, pp 87-112, umr-marbec.fr, consulté le 03 juillet 2022
- [11]. -Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (2013) : *Criminalité transnationale organisée en Afrique de l'Ouest, une évaluation des menaces*, février
- [12]. Perrot C.H. (2010), Les Ehotilés à livre ouvert, in *Afrique contemporaine*, numéro 2010/1(numéro 233)
- [13]. -Surroca C. (1971), La pêche sur la Comoé (Côte d'Ivoire) : l'emprise des immigrants ghanéens, in *Cahiers d'Outre-Mer*, pp.24-93
- [14]. -UEMOA (2013), Atlas de l'enquête cadre de la pêche continentale. Programme National de renforcement de la collecte des données statistiques des pêches dans les Etats membres. [http://sirs.agrocampus-ouest.fr/ Atlas_uemoa](http://sirs.agrocampus-ouest.fr/Atlas_uemoa)
- [15]. -Saliou V. (2016), Défis africains de la lutte contre l'insécurité maritime dans le golfe de Guinée, in *Revue Défense Nationale*, numéro 792, page 87 à 92
- [16]. -Vanga A.F (2007), Impact socioéconomique de la baisse de la pêche lagunaire dans le département de Grand-Bassam (Côte d'Ivoire), www.ajol.info, consulté le 17 juillet 2022
- [17]. Yapo M. M. (2013) : *la lutte contre la criminalité maritime dans le golfe de Guinée : cas de la Côte d'Ivoire et du Nigéria*, Programme de Bourses de Recherche Nippone du japon, Décembre.